



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 19/12/19

Reçu en Préfecture le : 24/12/19
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du mercredi 18 décembre 2019
D-2019/542

Aujourd'hui 18 décembre 2019, à 15h07,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Nicolas FLORIAN - Maire

Présidence de Monsieur Fabien ROBERT de 18H30 à 18h35

Etaient Présents :

Monsieur Nicolas FLORIAN, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Anne WALRYCK, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Arielle PIAZZA, Madame Elizabeth TOUTON, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARCH, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Monsieur Alain SILVESTRE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Edouard du PARC, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSE, Mme Laetitia ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Monsieur Gérald CARMONA, Monsieur Olivier DOXARAN, Madame Chantal FRATTI, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur François JAY,
Madame Solène COUCAUD-CHAZAL présente jusqu'à 17h00, Madame Anne BREZILLON présente jusqu'à 17h15, Monsieur Vincent FELTESSE présent jusqu'à 18h35

Excusés :

Monsieur Jean-Louis DAVID, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Michel DUCHENE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoît MARTIN, Madame Constance MOLLAT, Madame Marie-José DEL REY, Madame Nathalie DELATTRE, Madame Sandrine RENOU, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Catherine BOUILHET

Bibliothèque de Bordeaux. Demande de subvention à la DRAC Nouvelle Aquitaine pour la désinfection et l'amélioration des conditions de conservation des collections patrimoniales. Autorisation.

Monsieur Fabien ROBERT, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La bibliothèque municipale de Bordeaux conserve de riches collections patrimoniales, dont une partie, issue des confiscations révolutionnaires, appartient à l'Etat.

Une partie de ces collections, conservées dans les locaux de la bibliothèque Mériadeck, est touchée par une infestation de vrillettes, qui a été détectée très récemment. Ces insectes papivores ont la faculté de pondre des larves à l'intérieur des livres, qui en éclosant creusent des trous dans les feuilles des documents et occasionnent ainsi des dégradations.

Les responsables de la bibliothèque de Bordeaux, en lien avec la Direction régionale des affaires culturelles de Nouvelle-Aquitaine et le service du livre et de la lecture du ministère de la Culture, ont défini un plan d'urgence pour faire face à ce sinistre. Les principales mesures de ce plan portent sur la suspension de la communication au public des documents contaminés, afin d'éviter la propagation des vrillettes, le dépoussiérage des collections, ou encore l'installation de pièges à insectes dans les magasins concernés.

Enfin, un traitement systématique par anoxie est à prévoir pour les documents des magasins les plus touchés, qui représentent au total plusieurs centaines de mètres linéaires : ces ouvrages doivent être encapsulés sans oxygène pendant un mois pour asphyxier les larves. Ce traitement s'effectuera sur site par une entreprise spécialisée, qui vient d'être désignée à l'issue d'une procédure de consultation.

L'opération s'articulera en deux phases, de février à juin 2020 :

- Traitement curatif :
 - o Phase 1 : anoxie des collections de la chambre forte et dépoussiérage des collections.
 - o Phase 2 : anoxie des autres collections infestées (magasin Mikélovitch, et magasin Auguste Pujolle).
- Traitement préventif :
 - o Installation de pièges à insectes pour une lutte sur le long terme contre la prolifération des vrillettes.

La Ville de Bordeaux peut bénéficier d'une aide de l'Etat pour ces opérations de désinfection et d'amélioration des conditions de conservation des collections patrimoniales, comme le prévoit la circulaire du 26 mars 2019 relative au concours particulier de la dotation générale de décentralisation (DGD) pour les bibliothèques municipales (partie II-C, page 22).

Le plan de financement envisagé est le suivant :

Dépenses

Nature des dépenses	Prix HT en euros	Prix TTC en euros
Traitement des collections par anoxie dynamique (offre retenue : société 3PA)		
Phase 1	15 200,00	18 240,00
Phase 2	15 200,00	18 240,00
Prestation de déménagement des collections		
Phase 1	10 163,98	12 046,32
Phase 2	10 163,98	12 046,32
Prestations de dépoussiérage des collections		

	8 850,00	8 850,00
Pièges à insectes		
Acquisition de 7 insectrons	7 494,60	8 993,52
Travaux électriques dans les magasins pour l'installation des insectrons	3 343,90	4 012,68
Pièges à phéromones	1 018,00	1 221,60
TOTAL (phases 1 et 2)	71 434,46	83 650,44

Recettes

Financeurs	Montant en euros
Etat – DRAC Nouvelle Aquitaine (DGD) : 50% du coût HT	35 717,23
Ville de Bordeaux	47 933,21
TOTAL	83 650,46

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- Solliciter une subvention d'un montant de 35 717,23 euros auprès de la DRAC Nouvelle-Aquitaine ;
- Émettre le titre de recettes correspondant.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 18 décembre 2019

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Fabien ROBERT